



Palaiseau, le 14 mai 2025
DIR ENSAE/2025-280

Décision du 14 mai 2025

Fixant la composition et le fonctionnement du jury du concours ouvert en 2025 pour l'admission d'élèves non fonctionnaires, dits élèves titulaires, à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique, option économie et sciences sociales.

La Directrice de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique

Vu le décret n°2010-1670 du 28 décembre 2010 relatif au groupe des écoles nationales d'économie et statistique ;

Vu l'arrêté du 12 septembre 2022 modifiant l'arrêté du 6 août 2014 fixant les conditions d'admission des élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique ;

Décide :

Article 1

Le jury du concours ouvert en 2025 pour l'admission d'élèves non fonctionnaires à l'école nationale de la statistique et de l'administration économique, option économie et sciences sociales, est composé comme suit :

PRESIDENT

M. POUGET Julien

Inspecteur général de l'INSEE

MEMBRES

Mme COUPET Maylis
M. PEREZ Fabien
M. MAUREL-SEGALA Edouard
Mme LAULIN Lucile
M. WELTER Philippe
M. REMY Jean-Baptiste

Administratrice de l'INSEE
Directeur des Etudes de l'ENSAE Paris
Maître de conférences
Maître de conférences
Professeur agrégé
Professeur agrégé

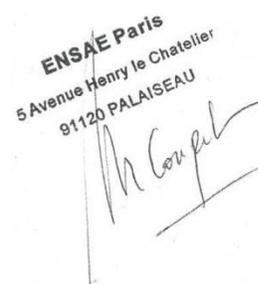
Article 2

En cas d'empêchement du président du jury, la présidence sera assurée par Mme COUPET Maylis, administratrice de l'INSEE ou, en cas d'empêchement de cette dernière par M. PEREZ Fabien, directeur des études de l'ENSAE Paris.

Article 3

Le jury du concours arrête la liste par ordre de mérite des lauréats.

La Directrice de l'ENSAE Paris



ENSAE Paris
5 Avenue Henry le Chatelier
91120 PALAISEAU

Maylis COUPET